



Se connecter à <https://www.rorbfc.fr/> puis s'identifier en saisissant vos identifiants et mot de passe.

Préambule

Le **module Tension en Etablissement de Santé (TES)** permet aux établissements de santé ayant un service d'urgences, de déclarer une alerte et/ou de déclarer une tension hospitalière en cas de situation critique et selon leur plan de mobilisation interne. Le module TES utilise des informations saisies dans le Répertoire Opérationnel des Ressources dans la rubrique « Outils régionaux » - Tension en Etablissement de Santé (TES).

🔥 Déclaration d'alerte

Une déclaration d'alerte est destinée au directeur de l'établissement afin qu'il soit informé de la situation aux urgences. Une tension est une situation critique qui apparaît quand le service d'urgences est saturé ou que la sécurité des patients n'est plus assurée et selon les critères établis dans le plan de mobilisation interne de l'établissement (lits disponibles, équipements disponibles, indicateurs de tension...)

👤 Qui en a les droits ?

Les **professionnels des services des urgences** (médecin, cadre supérieur de santé ou cadre de santé) ont le droit de faire une **déclaration d'alerte** dès lors que leur fonction au sein de l'établissement est renseignée dans le ROR. La **déclaration d'alerte** permet d'avertir le Directeur de l'établissement de la situation des urgences.

Un e-mail est envoyé automatiquement au Point Focal Régional (PFR) du département d'alerte et de crise de l'ARS Bourgogne Franche-Comté, au SAMU de référence, au Directeur de l'établissement, au Chef de service des Urgences ainsi qu'au demandeur.

📘 Mode d'emploi

Chemin d'accès : menu « **Outils régionaux** » sous menu « Tension en Etablissement de Santé » puis **déclarer une alerte**.



Accueil

Recherche

Établissement

Outils régionaux

Liens numériques

Espace pédagogique et tutoriels ROR

TENSION EN ETABLISSEMENT DE SANTE

Déclarer une alerte
Déclarer une tension
Tension en cours
Tensions clôturées
Télécharger Fiche RETEX

VISUALISATION ACTIVITE DES URGENCES EN TEMPS REEL

Activité des urgences

LITS DISPONIBLES

Synthèse régionale
Synthèse régionale des fermetures

FICHE DE DYSFONCTION RESEAU

Déclaration
Suivi FDR



La page ci-dessous apparaît :

DECLARATION D'ALERTE

Déclarant : Noemie REBOUR

Email déclarant : sebnoem@yahoo.fr

Téléphones du déclarant : Bureau : +33 3 85 49 19 29

Etablissement *	<input type="text" value="Chercher un établissement"/>
Date de déclaration *	<input type="text" value="09/08/2018"/> <input type="text" value="14:37"/>
Type de tension *	<input type="text" value="HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / ... x"/>
Groupe de discipline *	<input type="text" value="Autres disciplines médicales x"/>
Détails *	<input type="text"/>
<input type="button" value="Enregistrer"/>	

ATTENTION ! IL FAUT SUPPRIMER LE TYPE DE TENSION QUI S'INSCRIT AUTOMATIQUEMENT
Ce désagrément sera modifié dans le prochaine version du ROR (mi 2019)

DECLARATION D'ALERTE

Déclarant : Noemie REBOUR

Email déclarant : sebnoem@yahoo.fr

Téléphones du déclarant : Bureau : +33 3 85 49 19 29

Etablissement *	<input type="text" value="Chercher un établissement"/>
Date de déclaration *	<input type="text" value="09/08/2018"/> <input type="text" value="14:37"/>
Type de tension *	<input type="text" value="Laissez ce champ vide"/> → <input type="text" value="Choisissez une option"/>
Groupe de discipline *	<input type="text" value="Autres disciplines médicales x"/>
Détails *	<input type="text"/>
<input type="button" value="Enregistrer"/>	

Renseigner les champs demandés puis cliquer sur le bouton **Enregistrer**.

La demande apparaît dans l'onglet Tension en cours avec le statut « Déclaration d'alerte ». Vous pouvez la modifier ou la clôturer.

Une mise à jour de la demande doit être effectuée toutes les 24 heures par le demandeur ou les professionnels du service des urgences (médecin, cadre supérieur de santé ou cadre de santé).



En cas de problème, vous pouvez contacter notre équipe Assistance ROR

☎ 03 85 49 19 29

☎ 03 85 48 05 36

✉ contact.ROR-BFC@esante-bourgogne.fr

🔥 Déclaration de tension

Une tension peut être déclarée directement ou peut faire suite à une déclaration d'alerte.

👤 Qui ? Et information

Seul le **directeur** de l'établissement ou son représentant a le droit de **déclarer une tension** au sein de son établissement.

📘 Mode d'emploi

Si aucune déclaration d'alerte n'a été effectuée :

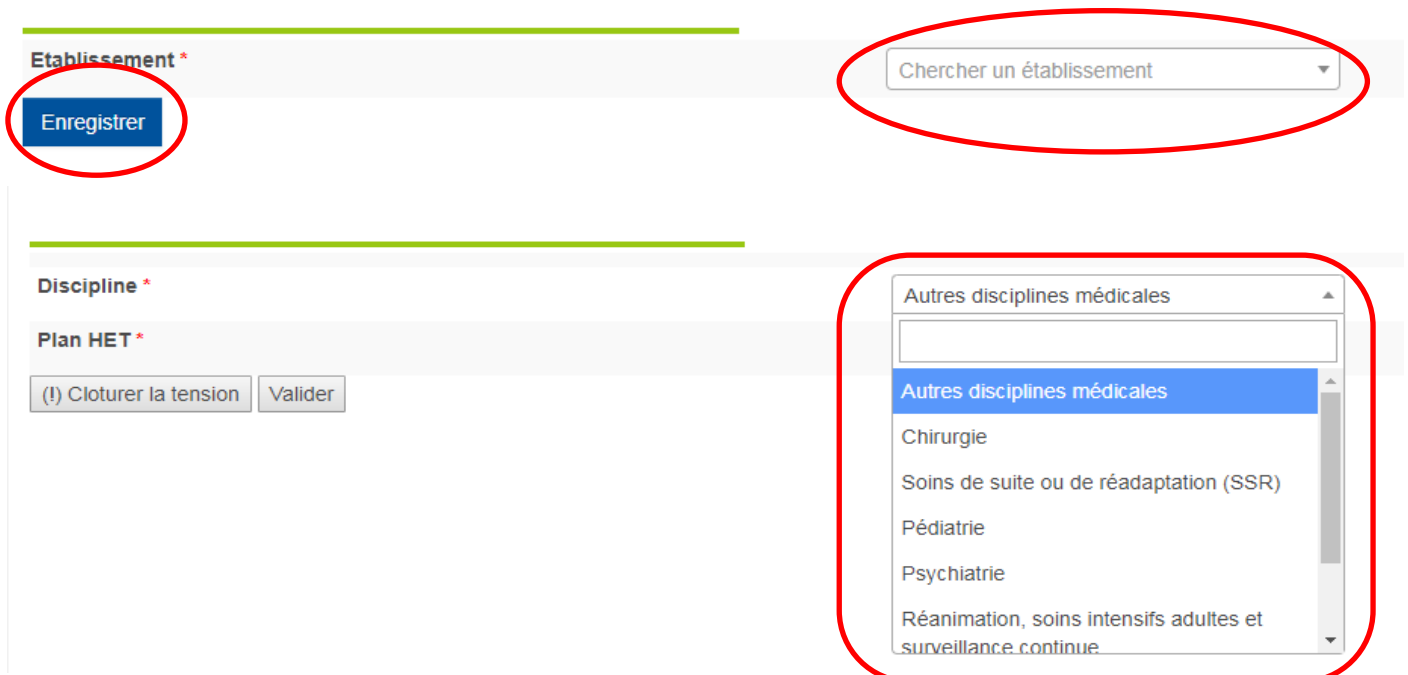
- ⇒ Une fois connecté, allez dans le menu « **Outils régionaux** » puis cliquez sur « Déclarer tension » afin d'ouvrir la page qui vous permettra de déclarer une tension.
- ⇒ Renseigner les champs libres puis cliquez sur le bouton « **Enregistrer** ».
- ⇒ L'établissement apparaît dans le tableau des alertes et tensions en cours avec le statut « Début de tension ».

La déclaration de tension doit être mise à jour toutes les 48 heures.



ROR BFC Accueil Recherche Établissement **Outils régionaux** Liens numériques Espace pédagogique et tutoriels ROR

TENSION EN ETABLISSEMENT DE SANTE	VISUALISATION ACTIVITE DES URGENCES EN TEMPS REEL	LITS DISPONIBLES	FICHE DE DYSFONCTION RESEAU
<ul style="list-style-type: none">Déclarer une alerteDéclarer une tensionTension en coursTensions clôturéesTélécharger Fiche RETEXProcédures HET établissements	Activité des urgences	Synthèse régionale Synthèse régionale des fermetures	Déclaration Suivi FDR



Etablissement *

Enregistrer

Discipline *

Plan HET *

(!) Cloturer la tension Valider

- Autres disciplines médicales
- Autres disciplines médicales
- Chirurgie
- Soins de suite ou de réadaptation (SSR)
- Pédiatrie
- Psychiatrie
- Réanimation, soins intensifs adultes et surveillance continue

Discipline *

Autres disciplines médicales

Plan HET *

HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / ALE...

(!) Cloturer la tension

Valider

HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / ALERTE

HET BFC TENSION

HET BFC CRISE PRE PLAN BLANC

HET RÉSEAU URGENCES BOURGOGNE

Plan HET *

HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / AL... x v

Discipline *

Autres disciplines médicales

PHASE MODALITÉS DU DISPOSITIF HET

Proposition d'un guide hôpital en tension à l'usage des directeurs.

Les directeurs représentent la pierre angulaire de toutes les actions hôpital en tension.

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

Rédaction d'un dispositif hôpital en tension.

Mise en œuvre institutionnelle avec tous les représentants concernés et le référent HET

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

Prévision d'une validation du plan HET par les instances de l'établissement.

Description des modalités de validation.

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

Prévision des modalités de communication interne (au sein de l'établissement) et externe du dispositif HET.

Modalités de communication au sein de l'établissement et aux autorités.

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

PHASE VEILLE ET PRÉVENTION

Mise en place d'un relevé pluriquotidien des lits pour la veille et prévention (J+1, J+2)

Ce relevé intègre les informations de gestion prospective des jours suivants (programmation, perspectives de sortie, attente d'aval...), en l'absence d'une organisation spécifique. Disposer des indicateurs (d'état, de processus et de résultats) de disponibilité des lits.

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

Notes éventuelles de mise en place

Indicateurs et seuils, les processus et les résultats de disponibilité des lits.

Mise en place d'une veille quotidienne des indicateurs et de leurs seuils de tension dans l'établissement.

Cette veille quotidienne peut être mise en œuvre sous la forme d'un point téléphonique de quelques minutes entre urgentiste et administrateur de garde. Elle devrait être idéalement complétée par un rapport écrit succinct diffusé en interne et vers la région.

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

Notes éventuelles de mise en place

Information de la levée du dispositif Hôpital en tension.

Décrit les modalités d'information de levée du dispositif HET.

Non / Pas maintenant Je mets maintenant en place cette action

Valider

⇒ PENSEZ BIEN A VALIDER VOTRE DECLARATION



En cas de problème, vous pouvez contacter notre équipe Assistance ROR

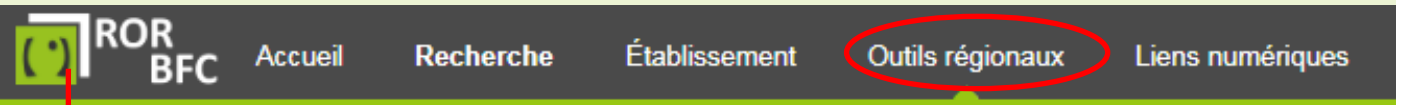
☎ 03 85 49 19 29

☎ 03 85 48 05 36

✉ contact.ROR-BFC@esante-bourgogne.fr

Si une demande de Déclaration d'alerte est en cours :

- ⇒ Une fois connecté, allez dans le menu « **Outils régionaux** » sous menu « Hôpital En Tension » puis cliquez sur « **HET en cours** ».
- ⇒ Sélectionnez la demande de votre établissement puis cliquez sur « Nouvelle action »
- ⇒ Sélectionnez « Déclencher tension »



TENSION EN ETABLISSEMENT DE SANTE

- Déclarer une alerte
- Déclarer une tension
- Tension en cours**
- Tensions clôturées
- Télécharger Fiche RETEX
- Précédentes HET établissements

VISUALISATION ACTIVE DES URGENCES EN TEMPS REEL

Activité des urgences

LITS DISPONIBLES

Synthèse régionale
Synthèse régionale des f

LISTE DES TENSIONS EN COURS

LISTE DES FILTRES

71 RÉSEAU URGENCES BOURGOGNE

Nouvelle action...
Déclenchement Plan HET

24 sept. 2018 15:18 Noemie REBOUR - HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / ALERTE - Autres disciplines médicales - tst

Historique veille : J-7 J-15 J-30 J--

Les différents formulaires décrit précédemment apparaitront.

Demande de mise en tension : 09/01/2018 07:36
Début de tension : 09/01/2018 16:00

Demands de déclenchement de plan HET

09 janv. 2018 07:36 - MCO -- Activité au CRUU importante (27 patients en attente à 19h30, encore 9 patient en attente à 6h30). Ouverture d'une seconde zone de surveillance de très courte durée pour 2 patients. Pas de lits disponibles sur le secteur MC. 2 patients ont été hébergés en Gynécologie.

Déclenchement et suivi de plan HET

09/01/2018 16:00 Modifier Cloturer

Historique veille : J-7 J-15 J-30 J--

Groupe Discp	Lits dispo	Solidaires
Autres disciplines médicales	7/393	0/0
Soins de suite ou de réadaptation (SSR)	0/91	0/0
Chirurgie	10/252	0/0
Chambres mortuaires	0/32	0/0
Gynécologie obstétrique	0/92	0/0
Réanimation, soins intensifs adultes et surveillance continue	6/110	0/0
Pédiatrie	24/79	0/0
Psychiatrie	0/36	0/0
Hospitalisation de courte durée	7/17	0/0

Indicateurs Adultes Tabulaire Adultes Patients Adultes Indicateurs Enfants

Tabulaire Enfants Patients Enfants

Les différents formulaires décrit précédemment apparaitront.



En cas de problème, vous pouvez contacter notre équipe Assistance ROR

☎ 03 85 49 19 29

☎ 03 85 48 05 36

✉ contact.ROR-BFC@esante-bourgogne.fr

✎ Modifier une tension

Chemin d'accès : menu « Outils régionaux » sous menu « Tension en Etablissement de Santé » puis cliquez sur « Tension en cours ».

Modifier

Sélectionnez votre établissement puis cliquez sur



Accueil

Recherche

Établissement

Outils régionaux

Liens numériques

TENSION EN ETABLISSEMENT DE SANTE

Déclarer une alerte
Déclarer une tension

Tension en cours

Tensions cloturées

Télécharger Fiche RETEX

Procédure IFT établissements

VISUALISATION ACTIVITE DES URGENCES EN TEMPS REEL

Activité des urgences

LITS DISPONIBLES

Synthèse régionale
Synthèse régionale des fi

LISTE DES TENSIONS EN COURS

LISTE DES FILTRES

71

RÉSEAU URGENCES BOURGOGNE

Nouvelle action... ▼

🕒 24 sept. 2018 15:18 📧 Noemie REBOUR 📍 - HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / ALERTE - Autres disciplines
médicales - tst

Modifier

Cloturer

Historique veille : ● J-7 ● J-15 ● J-30 ● J-∞

✕ Clôturer une tension

Chemin d'accès : menu « Outils régionaux » sous menu « Tension en Etablissement de Santé » puis cliquez sur « Tension en cours ».

Cloturer

Sélectionnez votre établissement puis cliquez sur

LISTE DES TENSIONS EN COURS

LISTE DES FILTRES

71

RÉSEAU URGENCES BOURGOGNE

Nouvelle action... ▼

🕒 24 sept. 2018 15:18 📧 Noemie REBOUR 📍 - HET BFC VEILLE / PRÉVENTION / ALERTE - Autres disciplines
médicales - tst

Modifier

Cloturer

Historique veille : ● J-7 ● J-15 ● J-30 ● J-∞



En cas de problème, vous pouvez contacter notre équipe Assistance ROR

☎ 03 85 49 19 29

☎ 03 85 48 05 36

✉ contact.ROR-BFC@esante-bourgogne.fr